

# La Lettre de NaturEssonne

**Bulletin de NaturEssonne,**  
Association d'Etude et de Protection  
de la Nature de l'Essonne

**Siège social** - 10, place Beaumarchais,  
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE  
Tél. 01.69.45.54.47 - Fax 09.59.96.54.47  
e-mail : [naturessonne@naturessonne.fr](mailto:naturessonne@naturessonne.fr)  
<http://www.naturessonne.fr>

**Septembre 2009 - N° 54**

« ...il comprit que les associations renforcent l'homme, mettent en relief les dons de chacun et donnent une joie qu'on éprouve rarement à vivre pour son propre compte... » **Italo Calvino** *Le Baron perché*

## Rencontres naturalistes à Boutigny-sur-Essonne les 6 et 7 juin 2009

Le premier week-end de juin, notre association a participé aux côtés du CORIF aux Rencontres ornithologiques de printemps (R.O.P.). Ces deux jours ont permis de prospector une quarantaine de



Echange entre les 2 présidents :  
Gilles Touratier et Guilhem Lesaffre.

parcelles dans la joie et la bonne humeur malgré un samedi matin plutôt pluvieux. Heureusement, la météo de l'après-midi fut plus clémente ainsi que le dimanche. Côté résultat, 96 espèces d'oiseaux ont été recensées par une cinquantaine d'adhérents des deux associations. Un premier recensement avait été organisé en 1999, le CORIF essaiera de comparer les résultats avec ceux obtenus cette année puisque nous avons décidé ensemble de garder pratiquement les mêmes parcelles qu'en 1999. La journée du samedi s'est terminée par un repas très convivial suivi d'un diaporama sur l'avifaune de l'Essonne commenté par les présidents des deux associations. Expérience enrichissante pour les participants à renouveler sans modération. **Gilles Touratier**



## NaturEssonne en ligne...

*Vous n'y croyez pas,  
vous n'y croyiez plus ?*

*Vous avez tort ! Avant la fin de l'année, le site rénové et enrichi de nouvelles rubriques sera enfin présent sur la grande toile, prêt à vous accueillir et à vous fournir toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement et la vie de notre association !*

*Il faudra tout de même un peu de patience pour que toutes les fonctionnalités soient opérationnelles, en particulier le secteur réservé qui ne sera accessible que par mot de passe. Vous pourrez d'ailleurs faire des suggestions sur les rubriques ou des informations que vous souhaiteriez publier, en utilisant la rubrique «contact». Encore un peu de patience... **Les webmasters***

En attendant, prenez connaissance dès maintenant du sommaire de cette lettre :  
■ P. 1 **Rencontres naturalistes à Boutigny-sur-Essonne ; Rando-challenge, expo photos** ■ P. 2 **Opération Crapauduc 2009 ; Visite d'une lande à sarothamne dans le sud Essonne** ■ P. 3 **Prospection Œdicnème ; Groupe botanique du Gâtinais** ■ P. 4 **Initiation à la reconnaissance des oiseaux ; Salon de Villebon** ■ P. 5 **Voyage NaturEssonnien dans les boucles de la Seine Normande ; Que faisiez-vous le 1<sup>er</sup> mai dernier ?** ■ P. 6 **Les parcs naturels régionaux** ■ P. 8 **Brèves**

## Rando-challenge, expo photos

C'est quoi ce titre ? C'est juste pour évoquer une animation NaturEssonnienne qui a eu lieu le 5 juillet dernier.

Pourquoi faire ? Pour permettre aux randonneurs qui participaient, ce jour-là, à une compétition organisée par le Comité départemental de randonnée pédestre de l'Essonne, de découvrir les richesses naturelles du département à travers les œuvres des photographes NaturEssonnien et de découvrir également l'action de l'association pour les préserver.

Comment étions-nous présents ? Grâce à l'idée de Denis qui participe à ces activités : rando, photo et actions naturalistes. Si vous aussi avez des idées à nous proposer, n'hésitez-pas ! Faites-nous vos suggestions pour faire connaître l'œuvre de NaturEssonne... **M.L.**



## Visite d'une Lande à sarothamne dans le sud Essonne

A la demande de M. Fulchiron, une visite a été organisée sur ce site le 27 mai dernier, à l'intention des membres de l'association *Le Geai* qui désiraient visiter la carrière du Bois-rond. NaturEssonne y était représentée par ses chargés de mission Gaëtan Rey et Mathieu Saint-Val ainsi que par des membres de l'association intéressés par la gestion conservatoire qui y est menée.

Cette visite a commencé par un exposé en salle de l'histoire de l'opération : dans le cadre de l'extension d'une carrière d'exploitation de silice, sur la commune de Milly-la-Forêt, la société Fulchiron Industrielle a préservé 3,5 ha du site de la Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique (Znieff) de type 1 *Pelouses et lande à la Boulinière* (superficie totale : 25,8 ha) qui sont inclus dans le périmètre de la carrière du Bois-rond. Cette Znieff préservée est maintenant nommée **lande à Sarothamne\***.

Fulchiron Industrielle, n'ayant pas la capacité de gérer ce milieu de pelouses et de landes, s'est rapprochée de l'association NaturEssonne afin de se faire aider dans cette tâche. Cette collaboration a donné

lieu à la signature d'un protocole opératoire, le 16 juin 2005 ainsi qu'à la rédaction d'un plan de gestion pour la période 2006-2010.

Depuis cette date, NaturEssonne intervient donc à titre de conseil dans la signature de contrats de gestion réalisés par des prestataires, tel que défini dans ce plan de gestion. Elle effectue également des inventaires naturalistes pour apprécier l'effet produit par la gestion qui a été menée et établit un rapport annuel qui le constate.

Après cette projection en salle avec exposé du but recherché à travers cette gestion et présentation des richesses natu-

relles présentes sur la Znieff, le groupe s'est rendu sur place.

La visite a commencé par un exposé de M. Fulchiron sur l'activité développée au niveau de la carrière et l'organisation mise en place afin de réduire le plus possible les nuisances environnementales liées à l'exploitation. Les obligations de remise en état en fin d'exploitation ont été également abordées.

Après avoir découvert d'une plate-forme aménagée à cet effet l'impressionnant chantier, le groupe s'est dirigé vers la ZNIEFF où, guidés par Mathieu Saint-Val aidé de Gaëtan Rey, les naturalistes ont pu découvrir les richesses naturelles présentes et prendre conscience de la difficulté de la tâche consistant à les préserver.

Les visiteurs se sont déclarés très intéressés par la visite qui leur a permis de découvrir des activités mal connues et aussi l'originalité de la gestion conservatoire tentée sur le site. L'importance de poursuivre cette gestion afin de maintenir les richesses présentes s'est aussi révélée à tous. **Martine Lachéré**



YVES LACHÉRE

**Comment continuer à exploiter une carrière tout en protégeant un milieu.**

\* sarothamne = genêt à balai (*Sarothamnus scoparius*).

## Opération Crapauduc 2009

Quinze NaturEssonnais s'étaient donné rendez-vous le 5 avril dernier à Auffargis (78) afin de participer à « l'opération Crapauduc » qui y était mise en place par le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse.

Il s'agit avant tout d'éviter que les batraciens qui viennent des bois alentour pour se reproduire dans l'étang des Vallées ne se fassent écraser sur la route et que les nombreux cyclistes qui fréquentent la même route ne chutent après avoir glissé sur leur cadavre. C'est aussi, pour les naturalistes, l'occasion de suivre ces populations.

En une seule matinée, il nous a ainsi été permis de transférer en toute sécurité :

- des crapauds communs (230 mâles et 49 femelles) et 2 grenouilles agiles qui allaient vers l'étang ;
- des crapauds communs (202 mâles et 17 femelles) et 1 grenouille rousse qui en revenaient.

Vous allez me dire : les transporter, mais comment ? Rien de plus simple : prendre chaque animal dans le seau enterré où il est trouvé (le dispositif comporte 33 seaux dans le sens aller et 25 seaux dans le sens retour), en prenant des précautions pour ne pas abîmer le mucus qui recouvre sa peau pour lui éviter le dessèchement et le déposer dans un autre seau que l'on transporte de l'autre côté de la route où on lui rend sa liberté.

Et bien sûr, au passage, on l'observe, ne serait-ce que pour bien l'identifier et

remarquer les particularités de chaque espèce. Au départ, ceux qui n'ont encore jamais participé à ce type d'opération sont parfois un peu inquiets à l'idée de tenir en main un de ces petits animaux. Mais en général, ils s'habituent très vite et découvrent que les crapauds ne sont pas aussi laids qu'on le dit et que ces batraciens « ont de beaux yeux, tu sais ». Pour distinguer le sexe : un indice

infaillible : les pelotes copulatrices présentes sous les doigts des mâles. Parfois, les choses sont encore plus simples, lorsqu'on trouve dans le seau une femelle crapaud... avec plusieurs mâles agrippés sur son dos...

Alors, viendrez-vous au printemps prochain ? Peut-être quelques tritons seront-ils aussi au rendez-vous... **M.L.**



YVES LACHÉRE

**Dans les seaux, les batraciens sont transportés de l'autre côté de la route.**

## Prospection *Ædicnème*

La population d'*Ædicnème criard* est étudiée par NaturEssonne depuis plus de 10 ans.

Ce limicole bien particulier est considéré comme une espèce bio-indicatrice de l'état de son milieu : chez nous ce sont les plaines agricoles du sud du département. L'étude et la protection de l'*Ædicnème criard* présentent un intérêt écologique particulier car la protection de cette espèce et/ou de son habitat va non seulement la favoriser, mais pourra également profiter à toute une cohorte d'espèces plus ou moins associées à ce même biotope.

Un petit point sur le suivi 2009 de nos *Courlis de terre* dans le sud Essonne :

Les deux journées de prospection collective des oiseaux nicheurs se sont déroulées le 25 avril et le 9 mai avec un météo assez capricieuse. Pour chaque sortie nous étions 17 observateurs répartis en 6 équipes.

La journée du 25 avril était consacrée aux 6 secteurs à l'est de la zone de prospection. Nous avons pu comptabiliser 34 individus avec de forts soupçons de nidification pour certains sites. Durant la journée



JEAN-MARC DUCOS

### 53 *Ædicnèmes* observés en 2 jours dans les plaines agricoles essoniennes.

du 9 mai nous avons pu localiser 19 individus sur les 6 secteurs ouest : 1 adulte seul, 5 couples probablement nicheurs et 2 couples avec chacun 2 poussins. Lors de cette seconde prospection nous avons dû nous replier au café de Mespuits pour pouvoir casser la croute au sec ...

A partir de la mi-septembre nous entrons dans la phase du suivi des rassemblements postnuptiaux des populations d'*Ædicnème-*

mes jusqu'à leur départ vers les lieux d'hivernage. En 2008 les derniers individus ont été observés en Essonne jusqu'au 15 décembre.

Merci encore à tous les participants à ces deux journées de prospection ainsi qu'à tous les observateurs qui assurent ensuite le suivi régulier des 12 secteurs.

**Jean-marc Ducos**

## Groupe botanique du gâtinais, activité estivale 2009 et perspectives

Le groupe botanique du Gâtinais est resté actif durant la belle saison, hors de notre salle de réunion habituelle.

### Les sorties de ce printemps

Nous sommes sortis ce printemps en avril, le 26, à Achères-la-forêt, en mai, le 24, à Fontainebleau et le 21 juin à Orveau-Bellesauve avec une bonne participation soit au total une trentaine de personnes. Tout d'abord, en avril, nous avons visité la platière de Meun (commune d'Achères-la-forêt en 77) pour laquelle NaturEssonne a apporté sa contribution par des travaux avec le PNR du Gâtinais notamment. La richesse extraordinaire de la platière réside dans ses nombreuses vasques, mares de platières, temporaires, permanentes ou semi permanentes, ses espèces patrimoniales. Ce site est en partie en Arrêté préfectoral de biotope.

Puis en mai, nous avons pris le temps d'une longue visite des **mares des couleuvreux** et celles du **bois du rocher** en forêt de Fontainebleau (77). Site réputé, les couleuvreux font l'objet d'un suivi naturaliste par de nombreux passionnés. Pour la botanique, les mares et tourbières sont très riches mais également les mares temporaires et chemins d'accès. La variété des milieux humides est remarquable également sur les deux sites. De plus, certaines mares ont été dégagées des Molinies et Joncs qui les encombraient et des Pins sylvestres en bordure.



### A l'étude lors de la première réunion en septembre : les *Callitriches*.

Pour terminer cette sortie, une visite dans un milieu spécifique de ce massif : **les dunes continentales**. Dunes de sable éolien (sable de Fontainebleau...) ouvertes ces dernières années (par des travaux importants) et laissant apparaître de petites dunes de moins de 10 mètres de haut séparées par de petits talwegs à Canche blanchâtre.

Enfin en juin, une visite toujours appréciée par le groupe botanique, une parcelle en agriculture biologique et la flore extraordinaire que l'on imaginait avant l'arrivée des herbicides. Beaucoup d'espèces de ce site sont maintenant introuvables en régions Centre et Ile-de-France. Cette richesse est telle qu'en une matinée nous ne pouvons visiter qu'une seule parcelle de cette exploitation bio. Nous la revisiterons certainement...

### Les activités pour cet hiver

Tous les troisièmes samedi du mois de septembre au mois d'avril sont réservés aux réunions en salle. A chaque réunion nous choisissons un groupe difficile en botanique afin de constituer un dossier sur lequel nous travaillons la réunion suivante. Ce dossier est préparé par l'animateur et parfois secondé par quelques personnes. Plusieurs réunions ont même été complètement organisées par une personne du groupe, c'est aussi le but de nos rencontres. Cette participation active varie selon les compétences et la volonté des membres.

Ainsi, la première de nos réunions le 19 septembre 2009 aura pour ordre du jour : **les Callitriches et surtout les gaz à effet de serre** par une de nos collègues du groupe. Lors de la réunion suivante c'est une spécialiste des mares de platières qui viendra nous présenter ses travaux sur **l'hydraulique des mares** (leur fonctionnement). Pour terminer l'année nous avons décidé de nous projeter une sélection de nos photos prises l'année en cours. Une bonne réunion en perspective !

Ce groupe ne manque ni d'activités ni de sujets d'études. Le champ est vaste et nous avons le temps... A tout moment vous pouvez nous rejoindre, si la botanique vous intéresse.

**Alain Fontaine,**  
animateur du groupe botanique

# Initiation à la reconnaissance des chants d'oiseaux

**Sortie du 7 juin 2009 à Saulx-les-Chartreux.**

Vrzzzzz...Brzzzzzz

- Qu'est ce que tu en dis ?
- Airbus A 320
- Ça se pourrait...

En direct de Saulx-les-Chartreux, le 7 juin 2009, sortie *Reconnaissance des avions au son... !! MAIS NON*, bien sûr, ce n'était qu'une nuisance de la fameuse sortie *Ecoute de chants d'oiseaux*, deuxième du nom, la première de ce type ayant eu lieu au parc de Soucy au printemps 2009.

Nos oreilles surchargées de sons divers et parfois (!) agressifs ont besoin d'un peu d'acclimatation pour arriver à distinguer dans les chants écoutés quel est l'oiseau chanteur. Le « piou piou miss trop piou », onomatopée pour aider les débutants,



Bruant des roseaux



Pic vert

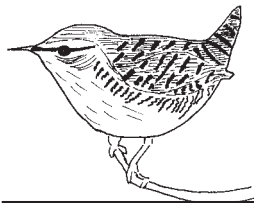
mais chacune-chacun trouve ses propres repères, est la phrase claironnante du **Pinson des arbres**, *Fringilla coelebs*, généralement premier chant repéré car il peut la répéter plus de 1000 fois par jour. Reconnaissons qu'il est difficile de décrire un chant alors que notre vocabulaire est riche pour différencier couleurs et formes de l'oiseau. Pourquoi donc l'oiseau chante ? Pour exprimer qu'il possède un territoire et trouver un partenaire sexuel, plaçant ainsi le chant en vecteur de la communication sociale chez les oiseaux.

Pourquoi chercher à les reconnaître ? Sans doute d'abord par goût, envie de connaître à qui est cette belle voix ou cette strophe si délicate et aussi pour faciliter l'identification. En effet, le repérage se fait plus vite et certains oiseaux se différencient très facilement au chant : par exemple **Pouillot fitis**, *Phylloscopus trochilus* et **Pouillot véloce** *Phylloscopus collybita* ont des chants très différents alors que leur allure et plumage sont très semblables.

Si de prime abord, la difficulté de reconnaissance des chants paraît réelle, l'apprentissage se fait au cours de la sortie petit à petit. Le chant de l'oiseau a des caractéristiques : la hauteur du chant, aigu

par exemple pour le **Roitelet triple bandeau** *Regulus ignicapillus*, grave pour la **Caille des blés** *Coturnix coturnix*, puis l'intensité, le timbre et la durée. A partir de ces différenciations, nous pouvons nous repérer et comparer par exemple la phrase sonore, entrecoupée de trilles du **Troglodyte** *Troglodytes troglodytes* au chant nasal, prolongé du **Verdier d'Europe** *Carduelis chloris*.

Difficile ? Sans doute au tout début, mais j'espère que vous vous laisserez tenter par la découverte de tous



Troglodyte mignon

ces chants que nous apprenons ainsi à détailler en les écoutant mieux. Donc rendez-vous au printemps 2010.



Merle noir

Merci à tous les participants : Odile, Florence – pour leurs notes –, Madeleine, Patrice, Gilles et son père, et Marie Christine.

**Monica alias Sittelle94**

Liste des espèces recensées lors de cette sortie : **Troglodyte mignon**, **Pigeon ramier**, **Pinson des arbres**, **Pic vert**, **Fauvette à tête noire**, **Merle noir**, **Fauvette grisette**, **Bruant des roseaux**, **Rousserolle effarvatte**, **Verdier d'Europe**, **Pouillot véloce**, **Grive musicienne**, **Mésange bleue**, **Mésange charbonnière**, **Hirondelle de fenêtre**, **Hirondelle rustique**, **Grimpereau des jardins**.

## NaturEssonne y était...

Cette année, NaturEssonne a renoué avec une tradition interrompue depuis 2003 avec l'objectif de relancer les échanges vers le grand public.

Le grand dôme de Villebon est une salle magnifique, où notre place était réservée. L'installation du stand se fait rapidement, le jeudi après-midi, grâce à l'aide d'Yves, Martine, Joël, Odile et Jean-Claude, déjà dans l'ambiance sonore de la basse-cour (les lapins en cage ne pouvant exprimer leur angoisse à l'idée d'être admirés sous toutes les coutures pendant 3 jours...).

De petites troupes d'enfants accompagnés de leur institutrice passent rapidement dans les allées encore vides, devant des stands à peine montés, sans doute surtout pour observer de près les animaux, avant l'affluence de la fin de semaine.

La journée du vendredi est calme. Quelques rares visiteurs s'attardent. Ce sont surtout d'autres exposants, curieux de connaître leurs confrères. En fin d'après-midi, le salon est inauguré officiellement par quelques discours, remises de médailles, et bien sûr vin d'honneur.

Le samedi et le dimanche, les arrêts à notre stand se font plus assidus. Il faut dire que le comité d'accueil est... on ne peut plus accueillant!

Au total, 24 demandes pour le prochain programme d'activités, une ou deux ré-adhésions, bref une opération communication à renouveler au plus vite ! **Odile Clout**



NaturEssonne au salon de l'agriculture et de la nature à Villebon-sur-Yvette.

Dans une boucle  
de la Seine,  
au soleil couchant...



PATRICK LANIER

## Voyage NaturEssonnien dans les boucles de la Seine Normande

**Sortie du 20 mai 2009.**

Le 20 mai dernier, c'est à partir de 14h00 qu'Yves Laurent, l'heureux propriétaire du gîte *Les Sources Bleues* à Aizier (Eure), voit arriver ses hôtes : quinze NaturEssonnien.

A peine arrivés, les voilà repartis, comme une volée de moineaux, à la découverte du Vieux-Port et des bords de Seine, de l'arrière-pays avec ses chaumières à colombages, aux toits fleuris, de la table d'orientation de la Vaquerie, de la chapelle de St-Thomas-Becket. Après le dîner : petite conférence sur les fouilles archéologiques de la région pour imaginer une autre époque.

Le lendemain, tout le monde se lève tôt pour profiter au maximum de la journée. Au programme, randonnée pédestre aux alentours de Vateville : marais de l'Angle, bord de Seine, prairie de Barre-yva et chemin jusqu'à la lisière de la forêt, au rythme « ornitho-entomo-botanico », en prenant le temps de s'arrêter pour photographier, admirer, écouter, identifier, comprendre... les beautés naturelles qui s'offrent au passage.

Pour compléter, un covoiturage permettra d'aller découvrir les marais d'Heurteville, en passant par : St-Nicolas-de-Bliquetuit, Notre-Dame-de-Bliquetuit, arrêt bref à la maison du Parc, La Maille-roye-sur-Seine, les tourbières de la Harelle et retour par la forêt de Brotonne.

Le lendemain, découverte touristique de la région : Quillebeuf, Caudebec, St-Wan-

drille et balade forestière jusqu'à la Maison forestière de la Haie des Prés... en suivant le PR Chemin des Bruyères et retour en empruntant le pont de Brotonne.

Le jour suivant, direction la mer : Yport et Etretat le matin puis balade au marais Vernier l'après-midi avec en point d'orgue le phare de la Roque d'où l'on a une magnifique vue panoramique sur le marais, la Seine... Pour le retour, passage par le pont de Tancarville.

Le dernier jour, chacun se fera son programme avant de reprendre la route pour le retour en Essonne, après avoir fait le plein de beaux souvenirs, de bonne humeur et glané au passage quelques connaissances « normandes ».

Si tout ça ne vous donne pas envie de « revoir la Normandie... ».

**Martine Lachéré d'après Odile Clout**

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous faire parvenir par messagerie le compte-rendu illustré de cette sortie hors-Essonne.

### Que faisiez-vous le 1<sup>er</sup> mai dernier ?

Des NaturEssonnien avaient profité de ce jour férié pour inviter les Zélandais qu'ils avaient rencontrés au cours d'un précédent voyage, à découvrir les richesses naturelles qui leur tenaient à cœur.

Après avoir bien « phosphoré » sur l'établissement d'un programme qui permette au plus grand nombre de participer, Léon avait accepté d'être le guide de nos voyageurs, dont il maîtrisait parfaitement le langage. Au programme de cette visite : le matin, un aperçu sur la forêt de Fontainebleau : landes et leurs particularités, l'après-midi : les pelouses sèches du Gâtinais et leurs richesses. Pour des Zélandais, c'était tout-à-fait indiqué pour changer de milieu...

Pour ne pas décevoir les NaturEssonnien, Thierry proposait alors d'organiser une sortie dans le marais de Boigneville le matin, les deux groupes se rejoignant à midi pour pique-niquer joyeusement. Trouvant l'idée très bonne, Pauline avait proposé d'accueillir tout le monde dans le jardin familial. Et ce qui fut dit fut fait.

La balade à Boigneville fut très intéres-

sante : le marais n'est pas pour rien inclus dans le périmètre du site Natura 2000 de la haute vallée de l'Essonne.

Comme la sortie était à thème ornithologique, voici de quoi vous faire une idée des milieux traversés à travers les espèces observées : **Bergeronnette grise et printanière, Busard Saint-Martin, Choucas des Tours, Faisan de Colchide, Gallinule Poule d'eau, Grand Cormoran, Pic Epeichette, Râle d'eau, Serin Cini, Sittelle Torchepot...** On vous les met dans

l'ordre alphabétique : à vous de rechercher leur milieu de prédilection ! Bref : plein de choses à raconter aux visiteurs de Fontainebleau, une fois réunis autour de la grande table dressée chez Pauline, en demandant à Léon de traduire, bien sûr...

**M.L.**



Bergeronnette grise

Choucas des tours

# Les parcs naturels régionaux



1967 - 2006. Repères historiques sur l'évolution des parcs naturels régionaux français.

1<sup>er</sup> mars 1967. **Le Général de Gaulle signe le décret instituant les Parcs naturels régionaux.** Peut être classé en Parc naturel régional « *le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes lorsqu'il présente un intérêt particulier par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, qu'il importe de protéger et d'organiser* ».

Trois objectifs sont donnés à ce nouveau type de Parcs : équiper les grandes métropoles en aires de détente ; animer les secteurs ruraux en difficulté ; trouver, dans les voies nouvelles de développement, la possibilité d'une mise en valeur des richesses naturelles et culturelles, de la préservation de la flore, de la faune, des paysages.

15 octobre 1975. **Avec la naissance des Régions, un nouveau décret précise le rôle et le mode de création des Parcs naturels régionaux :** son article 1<sup>er</sup> rappelle qu'« *ils ont la vocation de définir et de promouvoir la mise en œuvre des actions concertées d'aménagement et de développement économique dans les territoires qui les concernent et d'en assurer la cohérence...* »

Les Régions ont désormais l'initiative de proposition, d'élaboration de la charte, de délibération pour la création d'un Parc. Elles peuvent surtout financer le fonctionnement des Parcs naturels régionaux. L'Etat garde l'agrément de la charte et le classement des Parcs.

1988. **Après une gestation de 9 ans, un nouveau décret met en conformité la politique des Parcs naturels régionaux avec la décentralisation :** il réaffirme l'objectif premier des Parcs (protection et gestion du patrimoine), reconnaît aussi leur rôle de développement économique et social, ainsi que leur objectif d'expérimentation, d'exemplarité et de recherche.

Si les Régions gardent l'initiative de la création d'un Parc, il confirme que c'est l'Etat qui, au vu d'une obligation de résultat, classe le territoire pour une durée de 10 ans renouvelable. Ce classement s'effectue par décret du Premier ministre sur proposition du ministre chargé de l'Environnement. Les organismes de gestion des Parcs doivent être saisis pour avis sur les études et notices d'impact.

1991. **La loi réglementant la circulation des véhicules motorisés dans les espaces naturels** (dite loi «4X4») précise que « *la charte de chaque Parc naturel régional doit comporter un article établissant les règles de circulation des véhicules à moteur sur les voies et chemins de chaque commune adhérente au Parc* ».

1993. **L'article 2 de la loi «paysages» donne pour la première fois une base législative aux Parcs naturels régionaux.** En précisant la mission assignée aux Parcs qui « *concourent à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public... et constituent un cadre privilégié des actions menées par les collectivités publiques en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel...* », cet article donne une réelle portée juridique aux chartes des Parcs avec lesquelles les documents d'urbanisme doivent être compatibles.

1<sup>er</sup> septembre 1994. **Le décret d'application de l'article 2 de la loi «Paysages»** précise les trois critères qui doivent prévaloir au classement d'un Parc (qualité patrimoniale et cohérence du territoire, qualité du projet et capacité à le conduire), la règle du jeu de l'élaboration des chartes des Parcs qui deviennent opposables aux docu-

ments d'urbanisme, et prévoit la signature d'une convention avec l'Etat pour veiller à la cohérence des politiques publiques avec la charte du Parc.

1995. **La Fédération des Parcs naturels régionaux devient membre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)** où elle représente l'ensemble des Parcs naturels régionaux français.

2000. **Les dispositions législatives concernant la politique des Parcs naturels régionaux sont reprises et codifiées dans le Code de l'Environnement** promulgué le 18/09/2000 (articles L 333-1 à 1 333-4).

**La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain** (dite SRU) redéfinit les outils d'urbanisme et prévoit l'association des Parcs à leur élaboration et à leur révision. La charte du Parc est soumise à enquête publique par la ou les Région(s) avant classement.

2005. **La Loi sur le développement des territoires ruraux** donne la possibilité d'une prorogation de la durée de classement d'un Parc naturel régional de 2 ans en cas de difficultés spécifiques lors de la révision et situe la procédure d'enquête publique avant l'adoption de la charte par les communes.

2006. **La Loi relative aux Parcs nationaux et Parcs naturels marins et Parcs naturels régionaux est adoptée (avril).** Cette loi porte la durée de classement des Parcs naturels régionaux à 12 ans (prorogation exceptionnelle toujours possible), permet aux Parcs de porter un SCOT (1), rend obligatoire l'avis du Parc sur divers documents de planification, rend obligatoire le syndicat mixte pour tous les Parcs et donne une spécificité au régime indemnitaire de leurs Présidents.

(1) SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale.

## NaturEssonne et les Parcs naturels régionaux d'Ile-de-France

### Le PNR de la haute vallée de Chevreuse

Si la création des PNR français remonte à 1967, le premier PNR d'Ile-de-France apparaît en 1985 : il concerne 21 communes du département des Yvelines et prend le nom de « Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse ». En 2008, à l'occasion de la révision de la Charte de ce PNR, 17 communes du département de l'Essonne ont manifesté le désir d'être intégrées dans le territoire de ce parc. Plusieurs de ces communes sont bien connues de NaturEssonne qui, à travers le travail de modernisation de l'inventaire des ZNIEFF (1) du département qu'elle a mené pendant 3 ans (de 1999 à 2001), a eu l'occasion de découvrir les richesses naturelles qui y sont présentes.



**Action en faveur des chouettes Chevêche et Effraie.** Grâce au travail réalisé par les membres du groupe « Chevêche-Effraie », NaturEssonne a pu développer des actions de protection de ces espèces (poses et entretien de nichoirs, suivis de population, inventaire et conseils de gestion de vergers) dans certaines de ces communes. C'est donc tout naturellement qu'en 2008 NaturEssonne a apporté sur ce point son aide au PNR pour la réalisation du diagnostic préalable à la révision de sa charte.

**Participation de NaturEssonne à l'opération « crapauduc » menée par le PNR à Auffargis.** Depuis 2004, NaturEssonne soutient cette action qui, bien que située en dehors du territoire Essonnien, a pour but, par l'installation d'un dispositif temporaire, la protection des amphibiens fréquentant ce secteur (voir aussi page 8).

De l'Outarde canepetière...



### Le PNR du Gâtinais français

Pour ce qui est de ce PNR, NaturEssonne a participé dès 1992 à la création de l'Union associative pour le Parc naturel régional du Gâtinais, ayant procédé bien avant cette date à des études et inventaires sur le futur territoire du parc.

**Action en faveur des pelouses sèches.** NaturEssonne a d'abord réalisé des inventaires afin d'identifier les richesses spécifiques du territoire. Puis, des actions visant à la protection des pelouses sèches ont été mises en place dès 1995 tel un programme de restauration mené par des agriculteurs locaux avec l'accord des propriétaires des parcelles concernées grâce aux FGER (2). En 1997, afin de pérenniser ces actions, le Conservatoire régional associatif Pro Natura Ile-de-France, avec les dons des adhérents de NaturEssonne et du CORIF (3), s'est porté acquéreur d'une parcelle.

Afin de pouvoir bénéficier des aides européennes dispensées par le LIFE (4), les propriétaires ont ensuite accepté que leurs parcelles soient intégrées dans le réseau Natura 2000. Après bien des aléas dus à l'action juridique menée en France par les opposants à la mise en place du réseau Natura 2000 ainsi qu'aux allers-retours entre la France et l'Europe, le Document d'Objectif réalisé par NaturEssonne est approuvé par le Préfet le 29 août 2005 et le **site Natura 2000 FR 1100802 des Pelouses calcaires du Gâtinais** est officiellement reconnu.

NaturEssonne en assure depuis l'animation et la gestion à l'aide de contrats d'entretien passés avec des prestataires ou de « chantiers nature » bénévoles assurés par les adhérents de l'association. Elle s'efforce également de sensibiliser la population aux richesses naturelles du site.

**Action en faveur de l'avifaune de plaine.** Parallèlement, dès 1994, NaturEssonne, devant la disparition de l'Outarde Canepetière du même territoire, proposait la mise en œuvre de mesures agri-environnementales favorables au maintien d'un autre oiseau emblématique de ce milieu : l'*Ædicnème criard*. Cette action se poursuit aujourd'hui grâce à l'aide de la Région Ile-de-France sous la forme d'un programme PRAIRIE (5).

Ces actions qui s'inscrivent dans la durée ont été menées avant tout grâce au travail bénévole des adhérents de l'association, avec l'aide technique indispensable de ses chargés de mission.

Le PNR du Gâtinais, lui, n'est apparu qu'en 1999. NaturEssonne y est représentée par l'Union des *Amis du Gâtinais Français*. Parallèlement, des échanges techniques ont lieu entre les chargés de mission du PNR et de NaturEssonne, notamment sur le thème des réseaux écologiques.

En octobre-novembre prochains, une enquête publique sera lancée concernant la révision de la Charte de ce PNR. N'hésitez pas à participer à cette enquête publique afin d'y exprimer votre point de vue, pour que la protection de la nature ne soit pas un vain mot.

**Martine Lachéré**

...à l'*Ædicnème criard*.



(1) ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

(2) FGER : Fonds de Gestion de l'Espace Rural

(3) CORIF : Centre Ornithologique d'Ile de France

(4) LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement

(5) PRAIRIE : Programme Régional Agricole d'Initiative pour le Respect et l'Intégration de l'Environnement.

Avril 2009. **Protection de la nature, maintien de la biodiversité, un nouveau regard.** « Il est aussi important de comprendre que bien conserver la biodiversité, ce n'est pas, ou en tout cas pas seulement, la conserver en tant que telle et dans sa composition actuelle, mais que c'est surtout bien conserver son potentiel d'évolution. Et dans cet état d'esprit, la biodiversité dont on aura besoin demain, c'est celle qui est là, aujourd'hui à l'endroit où on est, ou en tout cas pas loin, même si elle nous semble banale. » Bernard Chevassus-au-Louis - Avril 2009 - Biodiversité 2012

Gérer la biodiversité c'est mettre en place des mesures destinées à assurer la pérennité de certaines espèces, voire leur retour, en tenant compte de plusieurs facteurs :

- présence des éléments de paysage
- dimension et organisation des espaces pouvant permettre leurs déplacements
- techniques de gestion et de production agricoles. INRA

Stopper la perte de la biodiversité en France: les indicateurs sont dans le rouge, malgré les engagements pris lors du Grenelle de l'environnement. UICN Une des grandes difficultés de l'exercice réside dans la détermination des espèces à «protéger», «maintenir», «restaurer», ou «ignorer», dans la mesure où la biodiversité est une chaîne ininterrompue de vies interdépendantes.

Juillet 2009. **Environnement : un grand nombre d'espèces et d'habitats menacés en Europe.** La Commission a publié ce jour un rapport sur l'état de conservation de plus de 1 150 espèces et 200 types d'habitats protégés par la législation communautaire. Seul un nombre réduit de ces habitats et espèces vulnérables présentent un bon état de conservation. Aussi les États membres devront-ils redoubler d'efforts pour améliorer cette situation. Ce rapport, qui couvre la période 2001-2006 et qui constitue l'étude la plus complète sur la biodiversité en Europe jamais menée, est un instrument de référence inestimable qui permettra d'apprécier les évolutions futures. Les habitats de formations herbeuses et des zones humides et côtières sont les plus menacés, essentiellement en raison de la disparition progressive des modèles d'agriculture traditionnels, du développement du tourisme et du changement climatique. Le tableau n'est cependant pas entièrement sombre, et certaines espèces emblématiques comme le *loup*, le *Lynx d'Eurasie*, le *castor* et le *loutre* commencent à recoloniser partiellement leur territoire traditionnel. De nombreux États membres ont déployé des efforts considérables pour mener à bien ce suivi détaillé et, en dépit de certaines lacunes, l'exercice de présentation des rapports a été une réussite.

Source : Europa (rapport de la Commission européenne).

Juillet 2009. **Destruction de nids d'hirondelles.** Les hirondelles installent fréquemment leurs nids sur les façades d'immeubles. Leur destruction est strictement interdite, les hirondelles sont en effet protégées par l'arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des oiseaux protégés. Ainsi sont interdits en tout temps : « la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids ». Toute infraction à ces dispositions est punie de 6 mois d'emprisonnement et de 9000 euros d'amende (L.415-3 du code de l'environnement). Les hirondelles sont gravement menacées, principalement par l'utilisation intensive des pesticides qui empoisonnent leur nourriture (insectes). Elles dépendent beaucoup des constructions humaines pour leur nidification. Notre devoir citoyen est donc de favoriser la reproduction de cette espèce dont nous sommes la cause du déclin.

Pour tous renseignements, contactez <http://www.aspas-nature.org/>



Juillet 2009. **Un bon exemple d'adaptation.** La plupart des crapauds passent l'hiver à l'abri sous les pierres ou s'enterrent. Soumis à des températures proches de zéro, ces animaux survivent grâce à un antigel naturel, le glycogène, présent dans leur sang. Celui-ci empêche le sang et les cellules de geler. De plus, les cellules se vident d'une partie de leur eau, ce qui leur évite d'éclater sous l'action du gel puisque la glace occupe un plus grand volume que l'eau liquide. Source : CNRS.

Juillet 2009. **Naissance du 11<sup>e</sup> parc national français.** Le Premier ministre François Fillon a lancé le 27 juillet la procédure de création d'un onzième parc national français. Baptisé *Entre Champagne et Bourgogne*, il s'agit d'un massif forestier de 10.000 hectares, à cheval sur la Haute-Marne et la Côte-d'Or. Le Grenelle de l'environnement a prévu de doter le pays de trois nouveaux parcs nationaux consacrés à trois écosystèmes : un parc méditerranéen qui se trouvera entre Marseille et Cassis, un parc de zone humide dont la localisation reste à définir et un parc de forêt de feuillus, qui a donc été officialisé lundi. Les associations écologistes ont exprimé leur satisfaction. « Ce projet contribue à une vraie conservation de la biodiversité et de la dynamique forestière, a déclaré Sébastien Genest, président de France Nature Environnement (FNE). Avec la création de ce parc national de 2<sup>e</sup> génération au sein de

*paysages ruraux, la territorialisation du Grenelle prend consistance. De l'implication de l'ensemble des acteurs dépendra maintenant la réussite de ce projet ».* Localtis.info (site de la CDC).

#### Qu'est-ce qu'une réserve de biosphère ?

C'est une désignation internationale de conservation des réserves naturelles créée par l'Unesco en 1968 dans le cadre du programme sur l'Homme et la biosphère (MAB). On s'interrogeait pour la première fois sur une compatibilité entre la conservation et l'utilisation des ressources naturelles. De là est née le concept de « développement durable ».

**Développement « durable » ou « soutenable » ?** Il existe une polémique sur la traduction du concept anglais « Sustainable development » qui a été traduit en français par « développement durable ». Certains préfèrent parler de « développement soutenable », c'est-à-dire de ce que notre environnement peut supporter sur le long terme, ce qui serait aussi une traduction plus littérale du terme anglophone, tandis que les tenants du terme « durable » préfèrent insister sur la notion de durabilité (cohérence entre les besoins et les ressources globales de la Terre sur le long terme) plutôt que sur l'idée d'une recherche de la limite jusqu'à laquelle la Terre sera capable de nous porter sans dommage.

Source : Les amis de la terre

**Et si on replantait des haies ?** Depuis les années 80, une prise de conscience voit le jour politiquement, au niveau mondial. La raison de ce début de revirement vient de l'inquiétude provoquée par l'érosion de la couche de terre arable. Ainsi, dans certaines régions du monde, on incite les agriculteurs à replanter des haies, ou si la superficie importante de leurs champs les rend inefficaces, d'autres solutions sont proposées, comme la mise en jachère sur plusieurs années, ou la culture par bandes étroites. Aux USA, les autorités ont incité les agriculteurs à s'engager dans cette voie sous peine de suppression des primes, subventions et autres assurances. C'est ainsi qu'en une quinzaine d'années l'érosion des terres arables a été diminuée des deux-tiers dans ce pays. En France le lobby agricole est plus puissant et les conditions climatiques moins extrêmes ; aussi pas de décision nationale, mais ici et là des incitations à la reconquête des campagnes par les haies. Les zones les plus rétives à cette idée, sont celles où l'agriculture est la plus intensive, principalement les régions céréalières. Un ras le bol apparaît de la part des contribuables des pays industrialisés, lassés de payer pour subventionner une agriculture qui fait la part belle aux pesticides, engrais et autres, et ensuite de devoir régler la facture pour nettoyer l'eau souillée par ces mêmes produits. On peut espérer que cet état d'esprit fera évoluer les attitudes et influencera les décisions environnementales à venir. Source : Univers nature.